



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E152204

VALABLE JUSQU'AU 22/03/2024

ÉDITÉ LE 03/03/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/12/2014

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 17/06/2016
30 000

Raison sociale : SARL SOGEREP

1 RUE DES CLUZEUX
93240 STAINS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY 2015B00075

Téléphone : 01 85 58 42 45

Fax : 01 40 12 55 08

Portable : 06 83 10 89 51

Siret : 808 839 120 00033

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 47587300A

Site Internet : www.sogerep.net/

E-mail : contact@sogerep.net

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP C83805v1244000/001540939/23

Responsabilité légale :

SEBEI SAMIR GÉRANT ASSOCIÉ

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP C83805v1244000/001540939/23

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2022

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|--|----------------------|
| 3211 | Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE | 23/03/2021 |
| 6111 | Peinture et ravalement (Technicité courante) Mention RGE | 08/04/2021 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 08/04/2021 |
| o Isolation des murs par l'extérieur | 08/04/2021 |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur | 23/03/2021 |
| o Isolation des planchers bas | 08/04/2021 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE COLOMBES
IMMEUBLE LE DEBUSSY
30, RUE GABRIEL PERI
92707 COLOMBES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.